

Objet : Convocation pour la réunion du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur, Cher(ère) collègue,

En tant que membre du Conseil Communautaire du Civraisien en Poitou, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Mardi 28 juin 2022 à 18h

Salle de conférence de l'ESEC – 13 rue Norbert Portejoie
86400 Saint Pierre d'Exideuil

ASSEMBLÉE CONVOQUÉE EN SESSION ORDINAIRE

Sous la présidence de Jean-Olivier GEOFFROY

Secrétaire de Séance :

I. Ressources Financières/Affaires juridiques

- A. Adhésion au groupement d'intérêt public et à la centrale d'achat RESAH
- B. Décisions Modificatives
- C. Modification tarifaire pour l'aire d'accueil des gens du voyage à Civray
- D. Convention de cession des droits d'auteurs sur la réalisation d'une fresque au Tiers-Lieu de Couhé
- E. Cession du véhicule type chargeur pour le SIMER86
- F. Règlement d'utilisation des cartes achats
- G. Modification d'une affectation de résultat
 - 1) Budget général
 - 2) Budget annexe « activités économiques »
- H. Ventilation des dépenses « Fêtes et cérémonies » et « Réceptions »

II. Développement économique

- A. Vente d'un terrain sur la zone d'activité communautaire « les Pâtis » à Savigné
- B. Attribution de subvention

III. Vie associative

- A. Attribution de subventions

IV. Urbanisme / Habitat

A. Conventions avec l'AT86

- 1) Mission de conseil en planification et pré-instruction ADS et de l'urbanisme opérationnel
- 2) Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre d'une révision générale du PLUi

V. Environnement/Economie Circulaire/Numérique

A. Projet de coopération internationale avec le Département de la Vienne

VI. Culture et Sport

A. Constitution d'une commission Ad 'Hoc pour le choix du concessionnaire pour les travaux de la salle d'activités de Couhé

VII. Ressources Humaines

A. Contrats d'apprentissages

B. Créations de postes

C. Adhésion au Centre de Gestion de la Vienne pour le « dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes »

D. Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires des enseignants artistiques de l'école de Musique « la Cendille »

VIII. Petite Enfance/Enfance/Jeunesse

A. Tarification des ateliers « mercredi en folie 2022/2023 »

B. Convention de mise à disposition du restaurant scolaire et de son office avec Valence en Poitou

IX. Patrimoine Bâti et Naturel

A. Vente des tivolis (achetés par la Région de Couhé) à la commune de Valence en Poitou

X. Voirie

A. Tarifs pour les prestations de travaux de voirie réalisés pour les communes membres

XI. Affaires diverses

A. Décisions du Président

XII. Questions diverses

Pour les communes ne disposant que d'un seul délégué communautaire, en cas d'indisponibilité de votre part, je vous remercie de bien vouloir en avvertir votre suppléant et de lui remettre la présente convocation qu'il devra présenter à l'ouverture de séance.

Il est indiqué que cette réunion doit avoir lieu en respectant les gestes barrières et les mesures de distanciations sociales.

En cas de symptômes connus avant la réunion, la personne concernée s'engage à ne pas participer à la réunion, elle aura la possibilité de donner un pouvoir ou bien de faire appel à son suppléant (pour les communes concernées).

Chaque membre sera invité à appliquer du gel hydroalcoolique dès l'entrée de la salle, à utiliser son propre stylo pour signer le registre d'émargement et à porter le masque pendant toute la durée de la séance y compris lors des déplacements, des interventions et sur les places assises.

Si dans un délai de 48 heures suivant la réunion, un participant déclare les symptômes puis est testé positif, il s'engage à informer la collectivité dans les plus brefs délais

En raison du contexte sanitaire, il n'y aura pas de cocktail dinatoire à l'issue de la séance

Vous remerciant de votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(ère) collègue, en l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Jean Olivier GEOFFROY

POUVOIR

Je soussigné(e), _____ donne
pouvoir à _____ de me représenter à la
réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Civraisien
en Poitou convoqué pour le **mardi 28 juin 2022 à 18h** et de prendre part à toutes
les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette
séance serait reportée pour une cause quelconque.

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.

A _____ Le _____